Date: 05.05.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'157
Parution: 6x/semaine

Page: 9
Surface: 53'404 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 69503191
Coupure Page: 1/2

Moins d'attente pour entrer en EMS

SIERRE La pose de la première pierre du futur EMS de la région (ancienne clinique Sainte-Claire) a eu lieu hier. L'arrivée de 71 lits va détendre la situation des soins de longue durée dans la région.

PAR **SAMUEL.JACQUIER**@LENOUVELLISTE.CH

La durée d'attente pour entrer dans un home devrait sensiblement se réduire pour les personnes âgées de la région sierroise. L'ancienne clinique Sainte-Claire surplombant le lac de Géronde deviendra en automne 2019 la résidence Plantzette. La pose de la première pierre du futur EMS, doté de 71 lits, a été célébrée hier avec les autorités cantonales et les acteurs du projet. «Cette transformation permet d'opérer une transition entre un lieu de soins et un lieu de vie. Nous avons saisi cette possibilité puisque nous travaillons à la sauvegarde du patrimoine hospitalier sierrois», souligne Alain Perruchoud, président de Chalais et de l'association ProjetSanté, propriétaire des lieux.

20% de lits en plus à Sierre

La rénovation et l'extension de la résidence coûteront 16 millions de francs. Montant auquel il faut ajouter les 4 millions pour l'acquisition du terrain. L'Etat du Valais subventionne l'ouvrage à hauteur de 5,8 millions. Toute la région sierroise connaît aujourd'hui une situation compliquée pour les soins de longue durée: les lits en EMS ne sont pas suffisants selon la planification cantonale 2016-2020. Mais l'arrivée de ces 71 places et des 38 nouveaux lits disponibles l'automne prochain à Venthône n'augmentent-ils pas trop la capacité? «Sierre est la région sanitaire la moins bien dotée en lits EMS. Avec ces deux nouveaux établissements, le bassin sierrois atteint le minimum de 150 lits pour 1000 habitants de 80 ans et plus que nous avons fixé dans notre planification. Cela répond donc à un besoin», explique la ministre de la Santé, Esther Waeber-Kalbermatten.

Exploit dans le domaine de la construction aujourd'hui, il a fallu seulement quatre mois entre la mise à l'enquête et le début des travaux. C'est l'architecte Ludovic Schober qui sera chargé de la transformation du bâtiment de 65 mètres visible des quatre coins de la Cité du Soleil. «Nous allons préserver la valeur patrimoniale de cet ouvrage», conclut l'architecte.

Retrouvez notre dossier sur la radiographie des EMS valaisans dans nos éditions de la semaine prochaine.

Date: 05.05.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'157
Parution: 6x/semaine

Page: 9
Surface: 53'404 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 69503191
Coupure Page: 2/2

L'architecte Ludovic Schober pose avec Esther Waeber-Kalbermatten et Alain Perruchoud. LE NOUVELLISTE

Le CMS gérera Plantzette

La future résidence Plantzette est un projet pilote au niveau cantonal. C'est en effet le Centre médico-social (CMS) de la région de Sierre qui exploitera le bâtiment dès son ouverture. La solution est soutenue par le Service de la santé publique de l'Etat et permettra une meilleure coordination de la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie.
Des services à domicile à l'entrée au home, c'est le même organe qui assurera les prestations.